

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 2 avril 2014

Présents :

Blanc Pascal (Président)	HSCL Lagny
Ciulla Gilbert (Webmaster)	HSCL Lagny
Lévêque Gérald (Resp DAM)	CPC Compiègne
Vincent Julie	SGLC Le Chesnay
Bonhomme Eric	CHSC Neuilly sur Marne
Robert Benoit	SCAF Franconville
Lefelt Hervé	APSM Ermont
Lebègue Jean-Michel	CMG Garges
Proust Sébastien	HCC Chelles
Verdier Vincent	OVM Saint Maur

Excusés :

Devouge Olivier	Paris V Paris
Leleu Michel	ASP Asnières
Dumont Laurent	JSCC Corbie
Roussel Roussel	CHSPC Pontoise
Tirard Thierry	CSMB Fontenay Trésigny
Ruau Dominique	CMA Aubervilliers

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu CR du 6 Mars 2014
2. Point sur le Calendrier
3. Point sur le Championnat Régional
4. Point sur le fonctionnement de la Commission
5. Présentation de la proposition de la formule de championnat de France Féminin et vote pour l'AG Nationale d'Avignon
6. Présentation de la proposition des règles d'encadrement et vote pour l'AG Nationale d'Avignon
7. Présentation de la proposition sur l'abrogation de la mixité en D4N et vote pour l'AG Nationale d'Avignon
8. Présentation de la proposition sur les mouvements de joueurs dans les équipes et vote pour l'AG Nationale d'Avignon
9. Questions diverses

Besoins urgent

**Votre commission à un besoin urgent
d'un pôle de 3 secrétaires et d'un vice-président**

1. Compte rendu du 6 Mars 2014

Le compte-rendu de la réunion du 6 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Calendrier

Nous sommes toujours en attente d'une confirmation pour la DCM du 25 mai 2014 programmée à Provins.

La finale de la DCM prévue à Chelles ne pouvant pas se faire La piscine de Saint ou de Bobigny sont à l'étude. Il faut pouvoir faire 2 terrains.

3. Championnats :

Le 16 mars 2014 : Finale DAM au Chesnay : Les signaux sonores étant toujours en panne. Arbitrage à la barre obligatoire.

Un problème sur le départage des équipes à égalité est apparu. La réglementation régionale prévoit la mise en place de mort subite entre les équipes à égalité. Sur demande des équipes au responsable de division, les morts subites n'ont pas été organisées alors que le temps de bassin le permettait. Des joueurs membres de la CNHS ont demandé que soit appliquée la règle nationale de départage des équipes en prenant comme premier critère le nombre de but encaissés. Le classement en fin de journée a été annoncé selon ce principe.

Or, la règle nationale prévoit en premier critère le résultat du match direct entre les équipes. Le classement annoncé était donc erroné. Si cela ne remettait pas en cause le podium, les qualifications pour les championnats de France annoncées n'étaient pas les bonnes.

Le classement validé est donc le suivant

- 1- Le Chesnay 1
- 2- Franconville 2
- 3- Pontoise 2
- 4- Corbie 1
- 5- Lagny sur Marne 1
- 6- Fontenay-Trésigny 2
- 7- Ermont 1
- 8- Clamart
- 9- Diderot XII 1
- 10-Neuilly sur Marne 1
- 11-Hope 2
- 12-Compiègne 1

Rappel : Si les résultats sont annoncés en fin de journée des finales, c'est la réunion CRHS qui suit qui les valide et les entérine.

Rappel 2 : Durant les championnats régionaux, c'est la réglementation régionale qui s'applique. Afin de clarifier certains points, quelques changements sur ces points seront à faire pour la saison prochaine.

Le 16 mars 2014 : Finale DBM à Sarcelles : Magnifique finale dans un superbe bassin. Merci au club de Garges pour son organisation ainsi qu'à tous les clubs qui ont joué le jeu pour l'acheminement du matériel.

Le classement :

- 1- Chelles 1
- 2- Aubervilliers
- 3- Lagny sur Marne 2
- 4- Le Chesnay 2
- 5- Paris V 1
- 6- Garges
- 7- Neuilly sur Marne 2
- 8- St Maur 1
- 9- Ermont 2
- 10-Grigny
- 11-Pontoise 3
- 12-HOPE 3

Le 30 mars 2014 : Finale DAF au Chesnay : La finale s'est bien déroulée dans un cadre agréable. L'organisation du club hôte a été bonne malgré l'absence de leur Equipe 1 qui jouait la Manche 2 de la D1N à Corbie. L'équipe de Lagny qui transportait une partie du matériel est arrivée en retard en raison de problème sur la route. Un petit bémol sur les difficultés rencontrées pour le positionnement des arbitres sur les matches de classement. La responsable de division jouant dans une équipe et ne pouvant être sur les 2 terrains, elle n'a pas pris en charge cette organisation ce qui a posé des problèmes car certains matchs n'avaient pas 3 arbitres pour se jouer en début de partie.

Pascal Blanc rappelle que c'est pour faire plaisir aux équipes féminines que la finale sous forme de play off a été mise en place. Au regard du nombre d'équipe dans la division (8 équipes) il est nécessaire d'avoir 2 arbitres par équipe présent ce jour-là. Si les équipes ne sont pas en mesure de fournir 2 arbitres nous supprimeront le play off.

4. Point sur le fonctionnement de notre CRHS

Fichiers joueurs : Il manque encore des fichiers joueurs à jour. Il faut absolument les envoyer à Gérald Lévêque qui a repris la gestion de ces dits fichiers comme annoncé dans le compte-rendu du mois dernier.

Matériel : Olivier Devouge attend encore l'état du matériel présent dans vos clubs. Une relance va être faite. Merci d'y répondre. Nous sommes à la recherche de solutions pour résoudre le problème de nos signaux sonores en panne. Alexandre Fuster de Lagny regarde la possibilité de remplacer les sirènes des signaux allemands par un klaxon de voiture. Cela fonctionne d'après lui car ce système est en place depuis longtemps à Clermont Ferrand.

Postes à pourvoir : Nous sommes toujours à la recherche d'une bonne volonté pour occuper le poste de vice-président. Une place est toujours à pourvoir pour le rôle de secrétaire de séance.

Mailing : Il vous est demandé de ne pas reprendre intégralement les listes de diffusion des comptes rendus pour communiquer à tous les clubs. Nous diffusons notre compte rendu aux instances de la FFESSM, nos échanges ne doivent polluer leur boîte mail.

5. Vote sur la proposition de modification du championnat de France Féminin

Historique : Cette proposition est née de la réunion CNHS par skype du mois de mars 2014. Les différentes propositions existantes ont donné lieu à un débat et à une proposition commune sur laquelle nous nous prononçons ce soir pour l'AG du 5 et 6 avril. Cette proposition reprend dans sa globalité les remarques faites par la Commission IDF Picardie et va dans le sens du développement du Hockey Subaquatique Féminin.

Proposition :

D1F Manche d'automne : 8 équipes

D2F : 10 équipes dont les 2 dernières de la Manche d'automne

D3F : avec l'ensemble des équipes n'ayant pas participé à la D2F et D1F Manche d'automne

D1F Manche d'été : 6 premières de D1F Manche d'automne + 2 première de la D2F

La D2F et la D3F seront constituées en fonction des quotas régionaux comme pour les Hommes.

La D1F les places sont nominatives.

Vote : Pour à l'unanimité des 12 voix.

Remarque du Chesnay : Le projet est une évolution pour le développement du hockey féminin en termes de nombre d'équipes. Cependant, la question du niveau de équipes de D1F qui paraît faible au regard des exigences internationales ne paraît pas réglée.

Remarque 2 : Il faut revoir la formule de la Manche 1 qui fait faire trop peu de match sur le week-end. Une évolution doit être trouvée.

6. Vote sur les propositions des règles d'encadrements

Les propositions présentées par la CNHS sont beaucoup trop contraignantes et bloqueraient la progression du Hockey Féminin notamment.

Vote : Contre à l'unanimité des 12 voix.

7. Vote sur l'abrogation de la mixité en D4N

Vote : Pour : 0

Abstention : 2

Contre : 10

8. Vote sur les mouvements de joueurs dans les équipes.

Proposition : Le CNC a proposé le fonctionnement suivant :

- 1) Un joueur pour être testé un fois dans l'équipe supérieur en D1N sur les 3 manches, en D2N, D3N et D4N. Ou en championnat régional avec un maximum de 7 matches.
- 2) Un joueur n'ayant pas joué dans l'équipe supérieure depuis 3 ans au moins, pourra renforcer l'équipe supérieure en ne faisant qu'un championnat de France dans son année.

Le CNA a revu cette proposition pour réduire les possibilités du point 1.
Le point 2 restant identique.

- 1) Un joueur pour être testé un fois dans l'équipe supérieur en D1N sur les Manches 1 ou 2 ou bien en championnat régional avec un maximum de 7 matches.
- 2) Un joueur n'ayant pas joué dans l'équipe supérieure depuis 3 ans au moins, pourra renforcer l'équipe supérieure en ne faisant qu'un championnat de France dans son année.

**Vote : Point 1 : Si proposition du CNC : Pour à l'unanimité des 12 voix
Si proposition du CNA : Contre à l'unanimité des 12 voix**

Point 2 : Pour à l'unanimité des 12 voix.

9. Question diverses

1) Equipes Régionales.

Cette année, les équipes régionales n'ont pas eu ou ont eu peu d'entraînements programmés en fonction des lieux géographiques. Le système mis en place n'a pas fonctionné. Une réflexion doit avoir lieu avec les encadrants. Franconville et Chelles proposent d'être des lieux d'accueil fixes. Nous ré-évoquerons le sujet lors de la prochaine réunion avec Michel Balster et Cécile Royer.

2) Réflexion sur la mise en place de pouvoir pour les votes en CRHS

Actuellement certains Présidents de club proposent de donner leur pouvoir pour les votes qui s'effectuent lors de nos réunions. Cette procédure n'est pas prévue actuellement. Une réflexion doit avoir lieu afin de savoir s'il est utile de la mettre en place et quelles en seront les conséquences positives ou négatives.

Ceci en vue d'un vote lors de notre réunion de début juin.

Ordre du jour de la prochaine réunion

Jeudi 15 Mai 2014
à 20h00-20h30

- **Approbation du compte-rendu CR du 2 Avril 2014**
- **Point sur le Calendrier**
- **Point sur le Championnat Régional**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Point sur l'AG d'Avignon et les résultats des votes sur les différentes propositions.**
- **Calendrier prévisionnel 2014-2015**
- **Formations AN1 et Initiateur**
- **Réflexion sur la mise en place de pouvoir pour les votes et élaboration de proposition pour un vote.**
- **Fonctionnement Equipes Régionales.**
- **Questions diverses**